

suggérer qu'après les actions de grâces dues à l'arbitre tout-puissant de l'univers, nous ne pourrions assez exalter la magnanimité et la bonté du roi, le père commun de son peuple, et du parlement qui a si généreusement coopéré à cet établissement, qui est à juste titre le sujet de notre joie générale.

“ Un des motifs qui m'ont porté à vous réunir a été de vous fournir l'occasion de faire vos remerciemens loyaux et reconnaissans à sa majesté, et, cette dette acquittée, vos conseils seront sans doute employés à faire les lois nécessaires pour asseoir sur des bases solides et augmenter la prospérité de votre pays.

“ Messieurs de la chambre d'assemblée :— Informés que vous êtes de la situation et des vœux du peuple que vous représentez, c'est de votre chambre que le public attend principalement l'appropriation ordinaire d'argent que le bien commun peut requérir ; et j'ai la confiance que si parmi les mesures qui peuvent y conduire, il en est qui doivent être nécessairement remises, pour une plus mûre considération, à une session subséquente, aucun règlement d'une nécessité indispensable n'échappera à votre attention actuelle.

“ Messieurs du conseil législatif et Messieurs de la chambre d'assemblée :— La Grande-Bretagne étant heureusement en paix avec tout le monde, et, comme je l'espère, sans crainte que cet état soit interrompu, le moment actuel doit être le plus convenable et le plus urgent pour tous ces arrangemens qui se font mieux dans un temps de tranquillité, et qui tombent dans la sphère de notre charge. La conviction que je ressens de votre disposition à entretenir parmi vous et entre les différentes branches de la législature, cette harmonie qui est toujours essentielle au bien public et à la satisfaction privée, fait qu'il m'est inutile de m'étendre sur ce sujet. Les matières qu'il pourra être de mon devoir de recommander à votre attention vous seront occasionnellement communiquées par message, et vous pouvez être persuadés que ressentant, comme je fais, une satisfaction particulière d'être placé, par la faveur de sa majesté, dans une situation à promouvoir ses intentions bienveillantes, je concourrai, du meilleur de mon cœur, à toute mesure propre à avancer la prospérité de ce pays, et en harmonie avec les intérêts généraux de l'empire, qui reclame à juste titre, et qui, j'en suis pleinement persuadé, obtiendra toujours votre attachement et votre appui le plus cordial.”

L'adresse de la chambre d'assemblée en réponse à cette harangue, n'en est que l'écho, ou la répétition un peu amplifiée ; mais le conseil législatif crut pouvoir prendre sur lui de s'en écarter, et d'injurier indirectement la nation française, quoique, suivant le discours du lieutenant gouverneur, la Grande-Bretagne fût en paix avec cette nation comme avec toutes les autres.